

Luxembourg, le 27 janvier 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

*« En 2013 l'assurance maladie française a mis à disposition de ses assurés une application mobile qui permet de suivre et de gérer leurs comptes personnels, et ceci depuis leurs smartphones ou tablettes.*

*En effet, cette application offre, entre autres fonctionnalités, la possibilité de consulter le détail des remboursements des frais de santé, de vérifier la bonne transmission de certaines informations ou de télécharger des attestations.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :*

- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de cette application ?*
- Sous réserve du respect des normes relatives à la protection des données, est-ce qu'une telle application serait envisageable au Luxembourg ?*
- Le cas échéant, Monsieur le Ministre serait-il disposé à lancer une étude de faisabilité ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Edy MERTENS  
Député

Gusty GRAAS  
Député

Alexander KRIEPS  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu